



Quel Territoire ?

par Armand Frémont

Dans le cadre de ses missions d'innovation et d'anticipation, l'AUEG organise notamment des tables-rondes et conférences. Le texte ci-après est issu d'une conférence donnée par Armand Frémont lors de la journée anniversaire du 12 octobre 2007 « 1947-2047 : Innover pour Homme ? »

Le Territoire : une notion ancienne, toujours actuelle

Voilà un drôle “d’animal” qui nous concerne tous. Le Territoire est le support de notre vie, de nos actions, de nos innovations. Notion à la mode, le mot recouvre plusieurs domaines. On parle d’aménagement du territoire, de territoire national, européen, mais aussi de territoire des Palestiniens, des diasporas, etc. Ou, de façon plus abstraite, du territoire du silence, de la nuit etc.

Notre monde contemporain aime beaucoup ce mot : territoire. Mais que cache-t-il ?

Après la seconde guerre mondiale, notre référence aujourd’hui, sa définition, selon le Petit Larousse, est très fermée : partie de l’espace terrestre sur laquelle s’exerce une autorité politique ou administrative qui est, par excellence, le territoire national. En 1945, les sciences humaines et sociales

[« Partie de l’espace terrestre sur laquelle s’exerce une autorité politique ou administrative. »

définition du Petit Larousse, 1945]

ne parlent pas de territoire. Les géographes et les économistes n’aiment pas le terme qu’ils considèrent trivial ou politique. Les premiers parlent de pays, de régions ; ils recourent

plutôt que de coïncider avec eux. Quant aux économistes, ils vont lancer sur les flux et sur les pôles, une réflexion tout à fait autre.

Je me suis intéressé très tôt aux territoires.

N’oublions pas cette définition toujours présente dans les dictionnaires : le territoire est administrativement hiérarchisé selon plusieurs échelles : nationale, départementale, communale. Cette vieille trilogie républicaine date de 1870 ; elle représente à la fois le sommet, la base et l’échelon intermédiaire du pouvoir. Par contre, à l’étranger, la règle courante est trois ou quatre territoires administratifs.

Le territoire national garde une solide prestance dans les vieux pays européens – 2000 ans d’histoire – comme auprès des jeunes Etats africains issus de la décolonisation, créés pourtant en défi des territoires des géographes. En une vingtaine d’années, ils ont pris une véritable consistance : on est Sénégalais, Malien, Ivoirien etc.

Survol historique

Le deuxième point de ma réflexion qui intéresse beaucoup les scientifiques en est le prolongement logique, à savoir l’aménagement du territoire. Qui dit administration du territoire dit aménagement du territoire – notamment quand passe, avec une énergie nouvelle, la volonté politique forte de lui donner une impulsion : militaire, économique, scientifique. Posons quelques jalons. C’est seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale, dix ans avant la création de la DATAR en 1963, que le mot aménagement du territoire est prononcé pour la première fois par Claudius Petit (Ministère de Pierre Mendès France). Une volonté de l’Etat de l’aménager d’un point de vue économique,

universitaire, scientifique... se met en place à ce moment-là – impliquant les régions et les circonscriptions régionales. Vous en savez le poids sur l'organisation universitaire et sur la recherche dans notre pays. Les historiens la nomment l'âge d'or de l'aménagement du territoire. S'agissait-il d'un commencement ? Tout était-il dit ?

Il y avait eu des pionniers entre les deux guerres et même avant. Déjà, sous Louis XIV, Vauban s'est vu confier la charge de défendre le territoire. Ce premier aménageur du territoire est un homme de réflexion, un homme du peuple qui, avec sa dîme royale, parle des inégalités sociales en France, liées aux insuffisances de l'impôt. Il dénonce également les inégalités entre les grandes régions et amorce un début d'aménagement du territoire ; je passe sur les ingénieurs du XIX^e siècle. Aujourd'hui, aucun responsable scientifique d'un certain niveau ne peut ignorer l'évolution des concepts en matière d'aménagement du territoire. Cela fait partie de notre quotidien.

Une évolution irréversible

Mais arrive un moment où se trouble cette belle mécanique. Rappelons que dans les années 1970, nos collègues des diverses sciences (géographes, économistes, ingénieurs) – ont repris avec plaisir cette notion d'aménagement du territoire. Ainsi la DATAR illustre la cohabitation réussie dans un petit espace, de spécialistes : géographes, sociologues, juristes, économistes, ingénieurs, préfets, énarques. Cet édifice est troublé par la crise intellectuelle des années 1970-1980. Entre la définition du Petit Larousse de 1945 et celle du Petit Robert d'aujourd'hui, on note une certaine évolution. L'aménagement du territoire devient : une étendue de la surface terrestre sur laquelle vit

[« Une étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain. »

Définition du Petit Robert, 2007]

un groupe humain ; d'autres dictionnaires indiquent : avec un sentiment de communauté et d'appartenance au groupe en question. L'esprit critique post 1968 est passé par là : le territoire administré, c'est très autoritaire. des intellectuels – tels Henri Lefèvre, critique marxiste et Yves Lacoste, pour qui « la géographie ça sert d'abord à faire la guerre » – contribuent à cette évolution. Des géographes américains quittent même leur salle de cours de l'université et se transforment en chauffeurs de taxi afin de mieux comprendre le territoire de Chicago. L'expérience a été concluante pour certains qui ont ainsi amélioré leur enseignement. En 1970, une expression va marquer, en France,

les géographes : l'espace vécu. Ce petit mot connaîtra le succès auprès des étudiants. On parle aujourd'hui d'histoire vécue, de territoire vécu, d'espace vécu... cette notion implique la réflexion de celui qui vit sur le territoire. Cette notion recouvre l'exigence de participation croissante de la population. Si dans les années 1960, le vote se suffit à lui-même, dans les années 1970, on veut aller au-delà. Dans les années 1990-2000, aucune réalisation ne se fait sans consultation préalable, généralement difficile, de la population : ligne TGV, pont... La construction d'une ville, d'un quartier ou son remodelage exige de nombreuses discussions.

Rôle déterminant de la mobilité

L'extrême mobilité des populations joue également un rôle capital. Hormis le petit nombre de la classe des dirigeants, les hommes qui partaient au service militaire ou à la guerre, la population était relativement fixe et vivait dans un cercle de 30 km de rayon. Aujourd'hui, la mobilité est considérable

au niveau mondial comme à celui d'une agglomération ; elle est totalement indépendante de la circonscription administrative. Le vieux territoire n'a plus de sens, l'individu y exerce sa liberté ou vit ses contraintes en totalité. Ceci s'applique également aux firmes, à la mondialisation en marche. Nous nous trouvons dans une situation d'autant plus troublante que nous sommes dans un espace extrêmement complexe, nécessitant un aménagement de plus en plus difficile à saisir. En même temps, on observe qu'une bonne partie de la population éprouve, a contrario, un sentiment d'attachement, d'enracinement. Comme la recherche d'une compensation y compris pour les plus mobiles – ceux pour lesquels les cinq continents n'ont plus de secret mais qui ont besoin d'un espace bien à soi – ne serait-ce que le temps des vacances pour se retrouver en famille. De même, dans les grandes agglomérations, devenues des métropoles, on va se soucier de la vie de quartier, soit pour la déplorer, soit pour essayer de la reconstruire.

Le Territoire : bel objet de réflexion

Le territoire est à la mode ! Désormais, toutes les disciplines scientifiques et des sciences humaines sont concernées. Ainsi, grâce à l'action conjointe des épidémiologistes et des géographes, on découvre des cartes extraordinaires

de la santé en France (et dans le monde), en termes de répartition de maladies, de médecins, de spécialistes.

[Il existe une contradiction permanente entre l'administration territoriale et les territoires de vie des hommes et des entreprises.]

Sans être polémiste, je constate que plus il y a de médecins, moins il y a de malades : tant mieux ! Mais aussi, plus il y a de malades moins il y

a de médecins ; pour preuve, la disparité de la santé publique entre le Nord Pas de Calais et la Côte d'Azur.

La problématique du territoire est un enjeu qui se pose à nous tous. C'est une évidence : on ne peut s'accommoder d'une analyse sectorielle, elle exige la prise en compte de la complexité. Il existe une contradiction permanente entre l'administration territoriale et les territoires de vie des hommes et des entreprises. Quand on est Recteur, par exemple, un territoire, géré grâce à des subventions et à des postes, a ses limites. Mais dans une école, parents et enfants ont leurs habitudes, leurs exigences. On est confronté à la complexité de situations aux limites des uns et des autres : sens de la sécurité, de la proximité, territoires très ouverts. Ainsi, en Normandie, le producteur de lin de la petite commune du Pays de Cau dépend du marché mondial comme de la mode des vêtements en lin. Raisonner à l'échelle de la commune ne suffit plus, il faut prendre en compte l'ensemble des composantes.

Enfin, on observe sur des territoires des tendances au confinement social, au repli par souci sécuritaire – contradictoires avec un certain désir d'ouverture. Entre ces contradictions multiples, la gestion des territoires s'avère extrêmement complexe et parfois confuse.

Ma dernière réflexion est un peu pessimiste ; la projection dans l'avenir, difficile à cerner, m'est impossible. En France, depuis les Capétiens, la réponse des autorités politiques consiste à créer de nouvelles circonscriptions pour résoudre les problèmes d'aménagement. Contrairement aux Britanniques, aux Danois ou aux Allemands

[Ce territoire de projets doit être plus vaste que le territoire administratif et le territoire de vie ;]

qui n'hésitent pas à en supprimer, si nécessaire. De ce fait, l'action publique territoriale multiplie les instances. Pour l'obtention d'une subvention, l'habitant

d'un quartier ou d'une petite commune compte sept niveaux possibles d'intervention : depuis l'Europe à la commune, en passant par l'Etat, la Région, le Département, la Communauté de communes ou d'agglomération, le Syndicat

intercommunal – sans oublier quelques intermédiaires supplémentaires inventés par la DATAR... Résultats, enquêtes à l'appui : l'illisibilité du territoire – ce qui est grave pour la démocratie. D'ailleurs, les citoyens en ont pris leur parti ; ils ont encore quelques grands repères classiques mais laissent aux experts du territoire le soin de monter un dossier de demande de subventions pour la création d'une salle de spectacles par exemple. Ces spécialistes incontournables maîtrisent le langage et les sigles permettant de s'y retrouver. La démocratie locale court un danger certain si nous ne réagissons pas.

On y verrait peut-être plus clair, si on admettait que certains territoires ne peuvent pas coïncider entre eux. Il existe plusieurs types de territoires entre lesquels il faut jouer : le territoire de gestion, celui de l'autorité, celui de la vie des habitants et celui des projets. Ce territoire de projets est d'un autre type, il doit être plus vaste que le territoire administratif et de vie. Si on faisait cette distinction en affirmant son parti pris, on restaurerait sans doute une notion à laquelle je suis très attaché, importante également pour la science et qui s'appelle la démocratie. ●

Armand Frémont,
Géographe
Ancien Recteur
des Académies
de Grenoble
et de Versailles



Armand Frémont fut successivement Professeur et Vice-Président de l'Université de Caen, Directeur scientifique SHS (Sciences Humaines et Sociales) du CNRS, Recteur, Directeur de la Programmation et du Développement Universitaire, Conseiller auprès de la DATAR. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *La région, espace vécu* et *Apparition de nouveaux espaces, réflexion sur l'enseignement de la géographie*.

LES PUBLICATIONS DE L'AUEG

ALLIANCE UNIVERSITÉ ENTREPRISE DE GRENOBLE
7C CHEMIN DES PRÉS – INOVALLÉE – 38240 MEYLAN
Tél. : 33 (0)4 76 18 28 65 – Fax : 33 (0)4 76 18 28 45
E-mail : aueg@wanadoo.fr – Site : www.aueg.org

Création graphique : Alice Giraud
Directeur de la publication : Jean Bornarel

